

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU SYNDICAT MIXTE ASSE BLEONE**

SEANCE DU 18 JUIN 2026
DELIBERATION n°22-2026

* * *

Date de la convocation : 10 juin 2026

OBJET :

ASSE – Expertise des études hydrogéologiques existantes sur le bassin versant de l’Asse (*action INDIC 6du PTGE // opération 26-K*)

** Approbation du choix du prestataire*

(AFFAIRE RELEVANT DE MISSIONS GEMAPI)

Nombre total de membres :	15
Nombre de présents à voix délibérative :	12
Nombre de pouvoirs :	00

Présents :

- FIAERT Claude
- COLLOMP Gérard
- ESMIOL Gérard
- IAVARONE Gérard
- GOUIN Benoît
- FABRE Jean Luc
- FERRAND Romain
- LEBRE Fabien
- MAÏSSE Anthony
- MAZZOLI Jean
- TOESCA Elie
- ZANARTHU HAYER Italo

Excusés :

- BONDIL Claude
- BAILLE Denis
- GIRAUD Vincent

Vu la délibération n°04-2026 du Bureau Syndical en date du 19 février 2026 approuvant le projet technique, le montant prévisionnel et le plan de financement relatif à la réalisation d'une expertise des études hydrogéologiques existantes sur le bassin versant de l'Asse conformément à la fiche action INDIC-6 du PTGE.

Vu la délibération n°05-2026 du Bureau Syndical en date du 19 février 2026 approuvant le mode de passation, l'allotissement et les critères de jugement des offres du marché suivant : « Expertise des études hydrogéologiques existantes sur le bassin versant de l'Asse ».

Vu la délibération n°09-2026 du Comité Syndical en date du 05 mars 2026 approuvant le Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) du bassin versant de l'Asse 2026-2031.

Vu la délibération n°19-2026 du Bureau Syndical en date du 18 juin 2026 déclarant la procédure de mise en concurrence pour le marché d'« Expertise des études hydrogéologiques existantes sur le bassin versant de l'Asse - Marché n°2026-05 ».» infructueuse et décidant de relancer une consultation sur les mêmes bases que la consultation initiale.

Considérant l'action INDIC 6 inscrite au PTGE du bassin versant de l'Asse et portant sur l'expertise des études hydrogéologiques existantes sur le bassin versant de l'Asse.

Considérant la lettre de consultation élaborée pour le marché de « Expertise des études hydrogéologiques existantes sur le bassin versant de l'Asse - Marché n°2026-08 ».

Considérant la consultation directe engagée auprès des 4 prestataires suivants :

- Geodefis
- Idées Eaux
- Hydro B contact
- Atec Hydro

Considérant la date limite de réception des offres a été fixée au 5 juin 2026 à 17h00.

Considérant les 2 candidats ayant déposé une offre en temps et en heure au siège du Syndicat.

Considérant les critères de jugement des offres inscrits à la lettre de consultation des Entreprises ; à savoir :

- Prix : 60 points
- Valeur technique de l'offre : 40 points

Considérant l'analyse des offres conduite par le Syndicat et dont les résultats sont les suivants :

	Candidat 1	Candidat 2
Note prix (sur 60)	60.00	49.68
Note technique (sur 40)	40.00	40.00
Note finale (sur 100)	100.00	89.68

Le Bureau Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE l'analyse des offres relative au marché suivant : « Expertise des études hydrogéologiques existantes sur le bassin versant de l'Asse - Marché n°2026-08 ».

DESIGNE le candidat 1, à savoir le bureau IDEES EAUX, pour la réalisation des prestations relatives à ce marché et APPROUVE la proposition financière correspondante à savoir 19 300.00 €HT soit 23 160.00 €TTC.

DIT que les dépenses liées à cette opération sont inscrites en section de fonctionnement (opération 26-K)

MANDATE le Président pour signer tous documents, effectuer toutes démarches pour parvenir à la réalisation des opérations.

Fait à DIGNE LES BAINS
Les jours, mois et an que dessus,
Pour copie certifiée conforme

Le Président,
Claude FIAERT

